

Assez de reculs !

GREVE INTERPROFESSIONNELLE le 15 juin 2010

Pour sauver nos retraites et pensions

Les personnels, par les pétitions et la grève, les agents dans tout le département se sont mobilisés ces deux dernières années avec les organisations syndicales pour revendiquer :

- Arrêt de toutes réformes et ouverture des négociations sur les revendications qui suivent :
- Arrêt immédiat des suppressions d'emplois et création d'emplois statutaires nécessaires,
- Abrogation de la loi sur la mobilité pour le respect des garanties individuelles et collectives,
- Maintien du statut de la Fonction Publique et des statuts particuliers,
- Reconnaissance des qualifications et augmentation des salaires,

Concernant nos pensions et retraites,

A la suite de la parution des scénarios du COR le gouvernement a fait paraître ses orientations : touchera-t-il à l'âge légal de départ ou à l'allongement de durée de cotisation ? Ce sera au deux. Maintiendra-t-il le Code des pensions ? Non. Extraits de son document d'orientation:

« - Premier levier : l'augmentation de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein Page 8

- Deuxième levier : l'augmentation de l'âge d'ouverture des droits à retraite. (page 9)

- Des règles de retraite spécifiques existent par ailleurs dans la Fonction publique. Elles sont complexes et, pour nombre d'entre elles, le fruit de l'histoire, certaines remontant au XIXème siècle. Le Gouvernement a ouvert une concertation spécifique avec les organisations syndicales de la Fonction publique sur ce sujet, et leur a assuré que ces règles ne seront en aucun cas caricaturées. » (page 13)

Les choses sont très claires, le gouvernement veut remettre en cause les

retraites et les pensions de tous les salariés par l'allongement de la durée du temps de travail et la diminution du montant des retraites : des retraites plus basses et des retraites plus courtes pour tous les salariés ! Il veut se débarrasser du Code des pensions.

Or, la défense du statut général de la Fonction Publique et du code des pensions est un seul et même combat. La pension doit rester le prolongement du traitement d'activité.

La réforme des retraites de 2003 a déjà fait suffisamment de dégâts !

Le code des pensions, les 6 derniers mois, le nombre d'annuités et le départ à 60 ans ne sont pas négociables. La réforme du gouvernement n'amène en rien des droits nouveaux aux salariés, au contraire, elle vise à détruire les garanties existantes. Cela n'est pas acceptable ! Les fonctionnaires subissent déjà le blocage des salaires, la RGPP, avec ses suppressions d'emplois et restructurations. Et Il faudrait qu'ils acceptent maintenant la disparition du code des pensions ?

Le premier ministre expliquait que le dossier des retraites est « la mère de toutes les réformes ». Dans ce contexte il n'y a pas d'autres solutions que de se battre pour mettre en échec « la réforme des retraites ».

La section FO-DGFIP 43 affirme que les journées d'action à répétition ont démontré leurs limites pour faire aboutir les revendications.

Elle estime que seule la grève générale interprofessionnelle sur les revendications qui font l'unité de tous les salariés permettra de faire reculer le gouvernement.

Pour ces raisons, FO DGFIP 43 appelle tous les personnels des deux filières à faire grève le 15 juin 2010 sur les revendications communes à tous les salariés:

- pour le maintien du droit au départ à la retraite à taux plein à 60 ans,
- contre tout allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une pension à taux plein,
- pour le maintien du code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires d'État et le maintien des 6 derniers mois.

Elle invite les collègues à participer à la Manifestation Nationale à Paris et à s'inscrire auprès des militants FO DGFIP 43